

AVIS DU CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ARES

DU 18 MAI 2021

Habilitations – Critères d'évaluation des demandes

01.	PROBLÉMATIQUES ET AVERTISSEMENTS	4
02.	ENJEUX SOCIÉTAUX PRIORITAIRES.....	5
03.	BESOINS SOCIO-ÉCONOMIQUES OU CULTURELS PRIORITAIRES	6
03.1 /	Aspects à renforcer au regard de domaines d'innovation prioritaires	6
03. 1.1 /	Soutien à la recherche, à la qualité et à l'articulation avec le monde professionnel.....	6
03. 1.2 /	Offre de formation liée aux domaines en développement et innovants (RD&I).....	6
03. 1.3 /	Domaines d'innovations numériques.....	7
03. 1.4 /	Développement de l'esprit d'entreprendre.....	8
03. 1.5 /	Former à l'Assurance qualité pour l'Enseignement	8
03.2 /	Aspects à prendre en compte dans l'analyse des demandes d'habilitations ou dans l'évolution des programmes	9
03. 2.1 /	Développement d'un regard critique et d'une pensée systémique	9
03. 2.2 /	Interdisciplinarité.....	9
03. 2.3 /	Renforcement de la culture numérique.....	10
03. 2.4 /	Prise en compte de la diversité et de la dimension de genre	11
04.	ASPECTS PRÉSENTANT UNE PLUS-VALUE EN TERMES D'OUVERTURE À DES PUBLICS SPÉCIFIQUES	12
04.1 /	Besoin d'une offre d'enseignement suffisamment accessible.....	12
04.2 /	Adultes en reprise d'études.....	13

Considérant la déclaration de politique communautaire 2019-2020 stipulant que les formations et habilitations pérennes devront être encouragées afin de garder une offre d'enseignement supérieur la plus lisible possible et d'éviter les effets de mode favorisant la course à l'étudiant-e ;

Considérant la décision du CA de l'ARES du 29 septembre 2020 de lever le moratoire sur les demandes d'habilitations ;

Considérant que l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES) a été saisie le 4 janvier 2021 par la Ministre Valérie Glatigny pour émettre un avis sur les critères d'évaluation des demandes d'habilitations ;

Considérant l'ensemble des habilitations existant à ce jour ;

Considérant les investissements de l'UE au cours de la période 2021-2027 qui seront guidés par cinq grands objectifs ¹:

- une Europe plus intelligente, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises;
- une Europe plus verte et à zéro émission de carbone, qui met en oeuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique;
- une Europe plus connectée, dotée de réseaux stratégiques de transports et de communication numérique;
- une Europe plus sociale, qui donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé;
- une Europe plus proche des citoyens et des citoyennes, qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'Union européenne.

Considérant le plan de relance et de résilience de l'UE² comportant les thématiques suivantes :

- la recherche et l'innovation, par l'intermédiaire d'Horizon Europe;
- des transitions climatique et numérique équitables, par l'intermédiaire du Fonds pour une transition juste et du programme pour une Europe numérique;
- la préparation, la reprise et la résilience, par l'intermédiaire de la facilité pour la reprise et la résilience, rescEU et «L'UE pour la santé» (EU4Health), un nouveau programme dans le domaine de la santé ;
- à la modernisation des politiques traditionnelles telles que la politique de cohésion et la politique agricole commune, afin d'optimiser leur contribution aux priorités de l'Union;
- à la lutte contre le changement climatique, en y consacrant 30 % des fonds de l'UE, soit la part du budget européen la plus élevée jamais enregistrée;
- à la protection de la biodiversité ;
- à l'égalité de genre.

Considérant la Communication de la Commission européenne³ liée au plan de relance «Next Generation EU» et au budget à long terme de l'Union européenne pour 2021-2027. Elle vise la réalisation d'un espace européen de l'éducation d'ici à 2025, à travers six dimensions :

1. La qualité
2. L'inclusion et l'égalité de genre
3. La transition verte et numérique
4. Les enseignant·es et formateur·trices
5. L'enseignement supérieur
6. La dimension géo-politique

¹ https://ec.europa.eu/regional_policy/fr/2021_2027/

² https://ec.europa.eu/info/strategy/recovery-plan-europe_fr#le-plus-vaste-train-de-mesures-de-relance-jamais-adopt

³ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52020DC0625>

Considérant le plan fédéral belge de relance⁴ qui comporte les 3 axes suivants :

- 1. Axe Climat/Durabilité & Mobilité
- 2. Axe Productivité & Inclusion
- 3. Axe Digital

Considérant l'enjeu des STEM (Science, Technologies, Engineering, Mathematics)⁵

Considérant la référence de l'UNESCO en matière d'Education au développement durable (EDD) :

Au niveau des Objectifs du Développement Durable (ODD), l'EDD⁶ est présente au niveau de la cible 4.7 de l'ODD4 (pour l'ensemble des 17 ODD, l'Unesco identifie 169 cibles). Elle est énoncée de la façon suivante :

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits humains, de l'égalité entre les sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Considérant les changements sociaux économiques et culturels ainsi que les modalités d'enseignement et d'apprentissage liés la crise sanitaire liée au Covid-19 ;

À propos des critères d'évaluation des demandes d'habilitations et de l'évolution de l'offre d'enseignement, le Conseil d'orientation (CO) de l'ARES formule à l'endroit du Conseil d'administration l'avis suivant :

⁴ <https://www.premier.be/fr/plan-de-relance-le-gouvernement-federal-determine-ses-projets>

⁵ Alors que d'après l'étude [Be The Change](#) d'Agoria, la part d'emplois qualifiés, voire hautement qualifiés, ne cesse d'augmenter en Wallonie comme dans le reste du monde, le taux de jeunes diplômé·es dans les filières scientifiques et techniques demeure un des plus faible d'Europe (14 diplômé·es âgé·es de 20 à 29 ans pour 1000 habitants en 2018 contre 20 pour la moyenne européenne – source [Eurostat](#)). Ce constat n'augure rien de bon pour le redéploiement économique de la Wallonie et sa prospérité future.

Si le taux d'emploi de la population wallonne des 20-64 ans continue de progresser (de 61,1% en 2000 à 64,6% en 2020), celui des NEET (Not in Education Employment or Training) ne cesse de reculer (de 22,7% en 2000 à 11,7% en 2020). Notons que si le niveau d'études de la population belge continue également de progresser (35,2% des 30-34 ans disposaient d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2000 pour 47,8% en 2020), celui de la population wallonne vient d'enregistrer un recul de 2% ces deux dernières années (30,0% des 30-34 ans disposaient d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2000 pour 42,5% en 2018 mais 40,6% en 2020) (Source [Statbel](#)).

⁶ <https://fr.unesco.org/themes/%C3%A9ducation-au-d%C3%A9veloppement-durable>

01. PROBLÉMATIQUES ET AVERTISSEMENTS

Le CO constate d'emblée que le débat sur l'évolution de l'offre d'enseignement peut comporter **des effets pervers** si l'on n'y prend garde, **eu égard au fonctionnement du système d'enseignement supérieur financé actuellement en enveloppe fermée**. Ce dispositif entraîne les établissements d'enseignement supérieur (EES) dans une course à l'étudiant·e et une inflation potentielle des demandes de nouveaux cursus, parfois sans réelle plus-value par rapport à l'offre existante.

	Nombre de formations
Type court	182
Bachelier de spécialisation	40
Bachelier professionnalisant	140
Bachelier professionnalisant (240)	2
Type long	659
Bachelier de transition	156
Master	295
Master (60)	88
Master de spécialisation	118
Médecin	1
Médecin vétérinaire	1
Total général	841

Statistiques globales du nombre de grades existants dans l'enseignement supérieur en FWB⁷.

Le CO rappelle que **des besoins sociétaux peuvent déjà être rencontrés via l'offre existante, notamment en redonnant de nouveaux accents grâce la liberté laissée aux EES d'adapter leurs programmes**. Autrement dit, certains besoins identifiés ne doivent pas faire l'objet d'une nouvelle habilitation, mais d'une prise en compte à l'intérieur des cursus existants comme la création de nouvelles unités d'enseignement, nouvelles options ou finalités spécialisées dans les masters par exemple.

Le CO constate que **les dispositifs d'enseignement, laissés à la liberté académique** des enseignant·es et des EES (alternance, horaire décalé, cours à distance, stages en milieu professionnel, parcours non linéaires...) **constituent aussi des axes intéressants à développer pour toucher un public plus large et/ou pour mieux rencontrer les besoins sociétaux**, dont l'insertion socioprofessionnelle.

Pour le CO, dans une société en pleine mutation, **ce n'est qu'après avoir vérifié les deux aspects précédents que de nouvelles habilitations pour des cursus complets⁸ devraient être proposées, à condition qu'elles apportent une réelle plus-value par rapport à l'offre de formations existante et permettent de satisfaire des besoins de formations jusqu'ici non encore couverts ou couverts de manière insuffisante**.

⁷ Il ne s'agit pas de l'offre d'enseignement complète car chaque grade peut être organisé dans plusieurs lieux et parfois par plusieurs formes d'enseignement. Pour avoir des informations complètes sur la répartition géographique, nous renvoyons le lecteur vers le site www.mesetudes.be

⁸ La mise en place de la réforme de la formation initiale des enseignants n'est pas concernée par ce paragraphe.

Par ailleurs, le CO fait remarquer que la création d'éventuelles nouvelles habilitations dans certaines filières d'études n'apportera pas nécessairement de solution à la pénurie de diplômés pour répondre aux besoins du marché du travail.

C'est dans l'articulation des différents points de la présente note que se trouvera l'équilibre global de l'offre d'enseignement.

Le CO attire aussi l'attention du CA de l'ARES sur différentes thématiques qui n'ont pas pu être analysées dans cet avis dans le temps imparti, mais dont l'actualité récente en révèle toute l'importance :

- » Évolution des dispositifs pédagogiques, avec un point d'attention sur les cours à distance ;
- » Renforcement des stages de qualité en milieu professionnel (public, privé, non marchand) ;
- » Parcours non linéaires ;
- » Obstacles à la co-diplomation entre formes d'enseignement ;
- » Maîtrise de la langue et des matières scientifiques ;
- » Renforcement de la qualité de l'orientation des étudiant·es et de la réorientation.

Enfin, le CO s'accorde sur l'urgence de procéder à un refinancement substantiel et durable de l'enseignement supérieur et à la hauteur des défis qu'il devra affronter, mais aussi à une remise en question du système d'enveloppe fermée.

02. ENJEUX SOCIÉTAUX PRIORITAIRES

Étant donné les tendances lourdes identifiées, rappelées dans les considérants, que ce soit dans les instances européennes et belges, le CO constate que les enjeux sociétaux prioritaires (i.e. les objectifs sur le long terme) renforcent l'importance de l'attention à avoir pour que la mise en œuvre du **développement durable** (avec ses 3 composantes essentielles rappelées ci-après) soit rendue possible grâce aux compétences acquises par les diplômés dans les années à venir :

- Environnement / climat
- Économique (dont l'économie circulaire et le numérique)
- Sociale (dont l'inclusion, l'égalité de genre)

03. BESOINS SOCIO-ÉCONOMIQUES OU CULTURELS PRIORITAIRES

03.1 / ASPECTS A RENFORCER AU REGARD DE DOMAINES D'INNOVATION PRIORITAIRES

03.1.1 / SOUTIEN À LA RECHERCHE, À LA QUALITÉ ET À L'ARTICULATION AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

Chaque étudiant et étudiante doit, grâce à l'enseignement supérieur, pouvoir s'émanciper tant personnellement que collectivement et jouer un rôle actif dans la société en ayant accru son pouvoir de réflexion et d'action sur les conditions de vie et leur évolution.

Pour ce faire, l'objectif de qualité (ensemble des moyens matériels et humains permettant d'atteindre l'excellence) pour toutes et tous doit être commun à toutes les filières et cela ne peut pas être atteint par une compétition où seuls subsisteraient quelques pôles d'excellence qui condamneraient la majorité à un enseignement de second ordre. Partout en Fédération Wallonie-Bruxelles, **les étudiant-es doivent bénéficier d'un enseignement supérieur du meilleur niveau**. Les cours doivent être mis à jour régulièrement de façon à prodiguer aux étudiant-es des bases fondamentales solides et à leur enseigner aussi les développements les plus récents dans leurs domaines respectifs.

Pour le CO, il est important aussi de soutenir la recherche sous toutes ses formes (appliquée, fondamentale, collaborative et participative) **pour toutes et tous dans l'enseignement supérieur, y compris via la conclusion de partenariats, car ce lien est un moteur que l'on sait indispensable pour garantir la qualité des cursus proposés**. À ce propos, le CO rappelle ici qu'un certain nombre d'obstacles devraient être pris en compte pour faciliter le développement de la recherche dans toutes les formes d'enseignement. Par exemple, le statut d'enseignant-chercheur ou d'enseignante-chercheuse varie toujours entre formes d'établissements d'enseignement supérieur.

Le CO attire l'attention sur les liens à renforcer avec le monde professionnel dans toute sa diversité, via les entreprises (grandes et PME), les indépendant-es, sans oublier ceux à développer avec le secteur public, le secteur non marchand, la culture, les arts, le secteur des soins de santé, l'enseignement... qui sont tant de secteurs primordiaux.

03.1.2 / OFFRE DE FORMATION LIÉE AUX DOMAINES EN DÉVELOPPEMENT ET INNOVANTS (RD&I)

L'offre de formation en RD&I devrait prendre en considération les nombreuses politiques en cours dans les régions ayant misé sur des pôles d'excellence fondés sur une base reconnue à l'international en matière académique, de recherche et d'innovation ainsi que de potentiel de développement économique et social, afin de maximiser l'impact et de développer un écosystème cohérent.

Aussi, **le CO suggère de se baser sur les domaines déjà englobés dans les politiques régionales** misant sur les pôles de compétitivité et clusters wallons et par le plan régional pour l'innovation 2021-2025 au niveau

de la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que les 5 domaines d'innovation stratégiques (DIS) qui ont été retenus fin 2020 :

- » les matériaux circulaires ;
- » les innovations pour une santé renforcée ;
- » les innovations pour des modes de conception et de production agiles et sûrs ;
- » les systèmes énergétiques et habitats durables ;
- » les chaînes agroalimentaires du futur et gestions innovantes de l'environnement.

La réflexion autour de ces domaines stratégiques a pris comme point de départ les défis sociétaux majeurs auxquels la Wallonie est confrontée et pour lesquels son écosystème d'innovation est en bonne position pour apporter des solutions innovantes et ouvrir des opportunités de développement économique.

03. 1.3 / DOMAINES D'INNOVATIONS NUMÉRIQUES

Si le taux d'emploi de la population belge des 20-64 ans continue de progresser (de 65,8-% en 2000 à 70-% en 2020), celui des NEET (Not in Education Employment or Training) ne cesse de reculer (de 17,7% en 2000 à 9,2% en 2020). Notons que le niveau d'études de la population belge continue également de progresser (35,2% des 30-34 ans disposaient d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2000 pour 47,8% en 2020)⁹

La transition numérique impacte tous les domaines de la société. **Les innovations sont nombreuses et nécessitent, aux yeux du CO, des adaptations au niveau de l'offre d'enseignement supérieur et de la formation.**

03. 1.3.1 / Internet des objets (IoT)

L'IoT présente de nombreux domaines d'application : industrie, smart building et smart cities, surveillance et sécurité, domotique, systèmes embarqués divers...

L'IoT constitue aussi un élément crucial en matière de développement de l'économie circulaire, puisqu'il permet d'assurer le suivi et la traçabilité des produits et matériaux, ainsi que la cartographie des ressources.

03. 1.3.2 / Intelligence artificielle (IA)

L'intelligence artificielle est la technologie numérique qui présidera au développement des économies de demain.

Il convient d'insister sur la nécessaire coopération entre centres de recherche et entreprises afin de valoriser rapidement le potentiel de la Belgique. L'offre d'enseignement supérieur doit encore mieux intégrer cette évolution technologique. L'IA constitue une priorité de l'Union Européenne dans le cadre du Programme DEP (Digital Europe Policy – Horizon Europe).

⁹ Source Statbel: <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/formation-et-enseignement/niveau-d-instruction#panel-11>

03. 1.3.3 / Technologies émergentes à promouvoir

Parmi les autres technologies avancées, des opportunités de développement importantes existent pour des secteurs disposant notamment des capacités d'investissement et des effets d'entraînement indispensables pour un effet global sur l'économie belge.

C'est notamment le cas :

- des technologies immersives (AR/VR), par exemple en lien avec le secteur de l'industrie, des médias et, dans une moindre mesure, du gaming ;
- de l'additive manufacturing, qui constitue un atout important de l'Industrie 4.0 ;
- des jumeaux numériques et de la simulation, qui trouvent déjà des domaines d'application intéressants dans l'industrie et la construction ;
- de la blockchain et de la cybersécurité en général, (par exemple en matière de gestion logistique, d'une production intelligente ou de la traçabilité dans la santé et l'agriculture), en matière d'IA et lot en particulier, sous peine de voir les entreprises belges dépendre massivement de l'étranger pour assurer la sécurité tant de leurs propres opérations que des produits et services qu'elles vendent ;
- des médias interactifs, art numérique et gaming.

03. 1.4 / DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

Le développement des compétences entrepreneuriales (transversales et disciplinaires) et la promotion de l'esprit d'entreprendre sont essentiels pour stimuler l'innovation dans tous les domaines d'activités, et en particulier dans les entreprises (PME/GE) et favoriser le développement économique des régions. Les compétences transversales entrepreneuriales¹⁰ permettent aux intrapreneurs et intrapreneuses comme aux entrepreneurs et entrepreneuses de s'adapter (de faire face/de susciter) au changement, d'identifier les opportunités et de les saisir (y réagir) pour créer de la valeur « en mobilisant des ressources, en démontrant de l'efficacité personnelle, en faisant preuve de confiance dans la capacité à réussir, et en tenant bon dans l'adversité » (OCDE).

Pour le CO, incorporer cet état d'esprit dans nos formations d'enseignement supérieur se révèle aujourd'hui primordial.

03. 1.5 / FORMER À L'ASSURANCE QUALITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT

À ce jour, hormis un master de spécialisation « gestion totale de la qualité » de 60 crédits offert en horaire décalé, il n'existe pas en FWB une offre d'étude (niveau 6 ou 7 du CFC) sur l'assurance qualité. Or, **pour le CO, outiller tous les acteurs et toutes les actrices de l'enseignement** sur les concepts, les finalités et méthodologies, les pratiques éprouvées, les comparaisons internationales de **l'assurance qualité**, constituerait un bagage appréciable pour le renforcement des compétences et un levier efficace **pour contribuer aux objectifs de qualité et d'amélioration continue, que ce soit dans l'enseignement obligatoire, l'enseignement supérieur ou la formation.**

¹⁰ <https://entrecompeurope.eu/be/a-propos/>

<https://www.oecd.org/industry/oecd-sme-and-entrepreneurship-outlook-2019-34907e9c-en.htm>

<https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/datalab-11-de-creations-entreprises-supplementaires-en-aout-2020-par-rapport-un-plus-tot>

03.2 / ASPECTS À PRENDRE EN COMPTE DANS L'ANALYSE DES DEMANDES D'HABILITATIONS OU DANS L'ÉVOLUTION DES PROGRAMMES

03.2.1 / DÉVELOPPEMENT D'UN REGARD CRITIQUE ET D'UNE PENSÉE SYSTÉMIQUE¹¹

Pour le CO, la confrontation de points de vue différents, la « disputatio » publique, c'est-à-dire la capacité délibérative, d'expression ou de débat, sont des démarches qui **devraient être valorisées davantage dans l'enseignement supérieur et dans la recherche**. Créer des espaces de discussions entre enseignant·es et étudiant·es comme cela se fait déjà dans certaines écoles supérieures.

Il devient essentiel aussi de développer la capacité de « penser globalement » : développer la capacité à connecter et associer des champs disciplinaires différents, afin de relier les grands enjeux de société dans une vision systémique et de pouvoir situer sa propre discipline par rapport à ces enjeux.

Selon le CO, il est utile de veiller à ce que l'apprentissage de l'analyse critique de l'information soit davantage développé dans l'enseignement supérieur, car il s'agit d'une capacité fondamentale à développer chez les jeunes. Cet éveil devrait être développé en continuum dès les études secondaires et avec plus d'exigence dans l'enseignement supérieur.

Beaucoup d'initiatives existent déjà en matière d'analyse critique de l'information, notamment dans les cours dispensés dès la première année de bachelier. Celles-ci pourraient être étendues à toutes les filières. La vigilance portera également sur l'analyse de la crédibilité des sources, notamment sur :

- » la manière dont l'information est récoltée et mise à disposition,
- » le fonctionnement des algorithmes des moteurs de recherche et leur implication sur les résultats de la recherche ; les étudiant·es devraient être formé·es sur la création des algorithmes,
- » l'accessibilité financière des informations, notamment par les universités, et la dynamique de l'open source,
- » l'impact de la consommation d'informations, en particulier le soutien que cette consommation apporte aux différent·es acteur·trices et modèles de construction de l'information (ConsumACTeurs)
- » l'impact sur la vie privée, notamment grâce à la localisation en continu des smartphones.

Au-delà de la crédibilité des sources, il conviendrait de **veiller à ce que l'analyse critique des contenus soit également renforcée, selon le CO** .

03.2.2 / INTERDISCIPLINARITÉ¹²

La société est complexe et ne se laisse pas appréhender par le prisme d'une discipline unique. Les œillères, le plus souvent théoriques, qui restreignent le champ d'analyse des étudiant·es à une seule discipline les condamnent à percevoir la société sous un seul angle d'approche. La compréhension de la société et la réflexion critique ne sont rendues possibles que par l'interdisciplinarité.

¹¹ Voir l'avis du Conseil d'orientation :

https://www.ares-ac.be/images/publications/conseil-orientation/ARES-Conseil_Orientation-Avis-Offre-2019-12-17.pdf

¹² Voir avis du Conseil d'orientation (idem)

Le monde d'aujourd'hui est en effet confronté à des problèmes globaux, qui sont devenus d'importance vitale, par exemple le destin global de notre planète Terre. Les processus en cours sont globaux : la mondialisation, le changement climatique, la crise économique... Un certain nombre de problèmes contemporains sont d'une complexité qui, plus aujourd'hui qu'autrefois, poussent à l'interdisciplinarité. Or le système d'éducation actuel n'apprend pas suffisamment à relier les différents domaines de connaissances, qui restent trop souvent cloisonnés. Les décideur-euses et responsables politiques ont affaire à des rapports d'expertise séparés qui ne permettent pas de considérer le tout, incluant l'interaction de tous ces éléments divers et les rapports entre eux : les parties qui influencent le tout et le tout qui influence les parties. **Il convient donc d'apprendre à penser « global », à développer une pensée systémique ou transversale**, qui soit capable de traiter cela. Cette approche holistique permet souvent une analyse riche, profonde et novatrice et permet de mieux traiter les problèmes.

Faire face aux enjeux complexes du 21^e siècle demande des personnes professionnelles qui ont une connaissance de base des enjeux de société majeurs au niveau international et national et comprennent leurs interconnexions complexes. Ces dernières devraient également être capables de dialoguer avec des personnes issues d'autres disciplines pour acquérir une compréhension systémique des enjeux.

Réussir la transition de nos sociétés vers un mode de vie et d'organisation soutenable pour la planète et ses populations implique de déployer sans tarder et dans tous les domaines des efforts en termes d'innovation, de construction de savoirs et de savoir-faire plus durables. La recherche et la formation sont des clés pour mettre en œuvre cette « innovation soutenable » et cette évolution vers de nouveaux paradigmes, afin de faire émerger des réponses soutenables aux enjeux multiples auxquels devront faire face les générations futures.

À l'ère des mondes, des interactions et des interdépendances complexes, il est nécessaire de développer les compétences nécessaires à la gestion de cette complexité.

Il est de plus en plus nécessaire de créer des ponts entre les différentes filières. Par exemple, un master en ingénierie numérique ne peut ignorer aujourd'hui que créer du digital impose aussi de connaître les implications environnementales de ce mode de travail ainsi que les implications sur le monde du travail. En ce sens, faire travailler ensemble des futur-es ingénieur-es, des futur-es agronomes et des futur-es spécialistes en sciences du travail a toute son utilité.

Le CO suggère donc de développer une offre d'enseignement interdisciplinaire, y compris interdomaines. Les EES sont invités aussi à réaliser un travail dans ce sens à partir de l'offre de formation existante.

03. 2.3 / RENFORCEMENT DE LA CULTURE NUMÉRIQUE¹³

L'enjeu du numérique aujourd'hui, indépendamment des outils, est culturel. Il importe donc de coconstruire collectivement les usages et coutumes numériques souhaitables et nécessaires pour dépasser la phase actuelle dans l'utilisation du numérique. L'évolution, telle qu'on la constate aujourd'hui, vers un mode instantané de consommation de l'information nécessite l'ancrage dans le cursus d'un certain nombre de

¹³ Voir l'avis du Conseil d'orientation :

https://www.ares-ac.be/images/publications/conseil-orientation/ARES-Conseil_Orientation-Avis-Offre-2019-12-17.pdf

notions d'hygiène numérique, y compris une éducation à l'utilisation des réseaux sociaux. La personne apprenante ne va pas toujours les acquérir par elle-même.

De manière générale, pour que les personnes développent leur esprit critique, leur curiosité et leur autonomie, elle nécessitent d'être formées à la recherche d'informations pertinentes permettant de décoder/d'approfondir les faits et les idées. Dès lors, l'enseignement supérieur devrait former davantage à la rigueur scientifique, à mener des recherches documentaires à l'ère du numérique en faisant preuve d'esprit critique vis-à-vis des sources (leur fiabilité, leur origine leur recoupement), notamment vis-à-vis des médias sociaux et en adoptant des pratiques d'hygiène numérique.

Cette analyse critique est très développée par exemple en sciences ou en histoire, mais les étudiant-es ne sont pas toujours suffisamment formé-es pour décoder de manière critique des informations sociétales en dehors de leur discipline.

L'ère numérique requiert de nouvelles compétences/compréhensions pour décoder les informations : comment les informations qui nous arrivent sont-elles (pré)filtrées (algorithmes...), qui profite des informations que nous « consommons », qu'en est-il de la vie privée... ? L'éducation aux médias initiée dans l'enseignement primaire et secondaire est appelée à se poursuivre dans l'enseignement supérieur.

Le CO suggère donc de développer une offre d'enseignement incluant davantage dans ses cursus tant une formation au numérique qu'une formation par le numérique. Il conviendra d'établir pour chaque cursus une distinction entre les compétences numériques pour tous et les compétences spécialisées pour les professionnel·les du numérique.

03. 2.4 / PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITE ET DE LA DIMENSION DE GENRE¹⁴

Les discriminations sociales et sexuées n'ont pas disparu dans nos sociétés. Pour preuve l'écart salarial persistant en dépit d'une lente diminution au cours des ans¹⁵; le déséquilibre au sein du processus décisionnel dans les secteurs économique, politique et culturel en ce qui concerne la représentation des femmes¹⁶ et de personnes de milieu social défavorisé ou d'une autre origine ethnique ; ou enfin, les diverses formes de violence (du harcèlement verbal au viol en passant par les violences entre partenaires) affectant majoritairement les femmes, mais aussi les enfants et certaines minorités qui ne sont pas sans effets sur le monde du travail et sur la santé publique¹⁷.

Face à ces discriminations multiples qui d'ailleurs s'entremêlent et de manière à saisir le phénomène des inégalités avec plus d'acuité, une approche globale des discriminations s'impose. Il est conseillé, dans le respect de la liberté académique, de mener une approche transversale à toutes les disciplines, car les inégalités de classe, de sexe ou de race concernent aussi bien les sciences dites fortes que le droit, les lettres, la psychologie, les disciplines (para-)médicales, les sciences politiques et sociales etc. Cette approche

¹⁴ Le terme dimension de genre sera préféré à celui d'égalité hommes-femmes car il recouvre aussi bien l'analyse de la construction sociale du masculin et du féminin que celle de l'ethnicité, du handicap, de l'âge ou des LGBTQI+ avec lesquels le genre s'articule. Voir «gender equality and inclusiveness» dans le plan stratégique Horizon pour l'Europe 2021-2024, (https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/research_and_innovation/funding/documents/ec_rtd_horizon-europe-strategic-plan-2021-24.pdf, p.25.)

¹⁵ <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/salaires-et-cout-de-la-main-doeuvre/ecart-salarial>.

¹⁶ https://iqvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/65%20-%20Femmes-au-Sommet_FR.pdf

¹⁷ Voir les rapports de l'IEF (https://iqvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/rapport_def_fr.pdf) et de Unia (<https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/monitoring-socioeconomique-2019-marche-du-travail-et-origine>).

doit également être intersectionnelle comme l'ont montré les études de genre, car les discriminations sur base du milieu social, du sexe, de l'origine ethnique ou de l'orientation sexuelle s'imbriquent les unes aux autres sans que l'une soit prioritaire par rapport à l'autre.

Comme le prouve le succès du récent master complémentaire et certificats en genre, notre société a besoin de professionnel·les ayant des compétences dans ce domaine. Actuellement, seul·es les futur·es enseignant·es reçoivent une formation à cette problématique ; les autres étudiant·es ne disposent pas des outils leur permettront de se rendre compte des phénomènes d'exclusion sociale, de sexisme, de racisme et d'homophobie et donc de porter un regard critique sur leurs savoirs et leurs pratiques.

Le CO suggère d'intégrer l'inclusion et la dimension de genre dans tous les cursus dans une démarche innovante qui répond aux souhaits et aux exigences croissantes des autorités tant internationales (Conseil de l'Europe¹⁸) que fédérales (Coopération au développement par exemple¹⁹) ou communautaires (Décret sur le gender mainstreaming²⁰).

04. ASPECTS PRÉSENTANT UNE PLUS-VALUE EN TERMES D'OUVERTURE À DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

04.1 / BESOIN D'UNE OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUFFISAMMENT ACCESSIBLE

Le CO souligne l'importance de l'accessibilité dans l'organisation de l'enseignement, c'est-à-dire d'une offre d'enseignement suffisamment abordable par rapport au lieu de résidence.

Il ne s'agit pas d'entrer dans une démarche de démultiplication de toutes les formations existantes, mais de garantir une offre d'enseignement accessible et variée surtout pour les premières années d'étude, de manière à garantir l'accès démocratique pour toutes et tous aux études supérieures.

Une offre de proximité dans certaines régions permettra de cibler de nouveaux publics cibles, à savoir des publics à indice socio-économique plus faible et constituera donc un bras de levier pour la démocratisation de l'accès à l'enseignement. À défaut d'une offre de proximité, il conviendra de considérer l'offre de transport en commun et du logement étudiant.

Toutefois, il est indispensable d'atteindre une masse critique d'étudiant·es pour pouvoir ouvrir et maintenir une habilitation en vue de garantir un niveau de qualité suffisant.

Le CO suggère donc de développer le travail en pôles afin de développer une offre d'enseignement la plus accessible possible, qui puisse s'associer avec une réflexion sur le développement de nouvelles lignes de transport en commun ou le renforcement des existantes, de réflexion quant à l'implantation de nouveaux sites d'études principalement pour les premières années tout en veillant

¹⁸ https://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/Conseil_Europe_Recommandation_Approche_Integree_Egalite_Femmes_Hommes_Education_2007_FR.pdf

¹⁹ <https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/Le-genre-dans-la-Cooperation-belge-au-developpement.pdf>

²⁰ https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/42131_000.pdf

à une masse critique suffisante, de réflexion urbanistique et environnementale pour le développement de kots étudiants, d'aides aux étudiant·es en situation précaire.

04.2 / ADULTES EN REPRISE D'ÉTUDES

Dans les EES, le nombre d'adultes en reprise d'études augmente d'année en année, signe d'un marché du travail où l'évolution des compétences et l'apprentissage continu deviennent de plus en plus importants. Ces travailleurs ont décidé de combiner carrière professionnelle et parcours scolaire, car la trajectoire d'une carrière n'est plus systématiquement rectiligne : elle peut prendre des chemins différents et il faut dès lors parfois acquérir de nouvelles connaissances en cours de route.

Les EES développent de plus en plus de modules spécialement conçus pour ces adultes-étudiants (programmes à horaires décalés, séminaires intensifs ou des cours à distance). Ces formules restent encore minoritaires et, **aux yeux du CO, elles méritent d'être développées en profitant de l'expertise de l'enseignement supérieur de promotion sociale**, notamment via des codiplomations ou des coorganisations avec les autres formes d'enseignement.

Dans ce cadre, la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) (procédure d'admission qui permet à toute personne pouvant justifier cinq années d'expérience dans un domaine précis d'accéder directement aux masters ou d'obtenir certaines dispenses) devrait être facilitée et renforcée.

Le CO approfondira la réflexion sur cette thématique en 2021 dans le cadre plus général de la formation continue qui fera l'objet d'un avis spécifique.

—